Saint Gilles les bains le mardi 19 novembre 2019.

AFM Téléthon
Madame la Directrice des Ressources Humaines
1 rue de l'Internationale
91000 EVRY

Objet : Mise en place du vote électronique – Désaccord de la CFDT

Madame la Directrice des Ressources Humaines,

Suite aux échanges de ce jour lors de *« l'Invitation réunion de négociation vote électronique »,* nous entérinons nos propos et vous confirmons par la présente **notre désaccord** sur la mise en place du vote électronique, pour le 1er (voire 2ème) tour des élections professionnelles à venir au sein de l'AFM Téléthon.

Cette modalité de scrutin nécessite des conditions de sécurité et de confidentialités optimales afin que soient respectés le choix des électeurs et le code de procédure électoral.

Ce serait la première fois que ce type de vote se tiendrait dans notre établissement. Aussi, il nous paraît essentiel de pouvoir l'organiser de manière sereine et consciencieuse.

Or pour cela, plusieurs étapes et plusieurs temps doivent être validés :

- Réalisation d'un cahier des charges le plus consensuel possible (direction et syndicats)
- Choix d'un prestataire et de son impact financier,
- Etablissement du fichier électeurs conforme,
- Réalisation des formalités administratives auprès de la CNIL,
- Réalisation des phases test et du scrutin blanc,
- Envoi personnalisé des codes d'accès et d'authentification à la plateforme de vote aux salariés,
- … *etc*

Le retour d'expérience que nous avons d'autres entreprises, ayant en amont bien préparé ce type de vote, nous montre qu'il peut néanmoins y avoir des soucis indépendants des partis en présence *(ex. non distribution par La Poste des codes confidentiels*)

L'échéance impartie pour la mise en place du CSE est courte, puisque fixée au 31/12/2019 ; mettre en place dans la précipitation le vote électronique pourrait nous faire courir le risque d'une nouvelle annulation.

Voilà les principales raisons qui sous-tendent notre désaccord.

Par ailleurs, nous avons bien noté qu'il n'y avait pas unanimité de tous les syndicats sur ce sujet.

Vous souhaitant une bonne réception de la présente, nous vous prions de croire, Madame la Directrice, en l'expression de nos meilleures salutations.

Monsieur FLEURY Marick
Elu mandaté par la CFDT